

Montréal, le 23 avril 2026

Dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

OBJET : HQT - Demande relative à l'intégration des parcs éoliens Des Neiges–
Secteurs Charlevoix, Ouest-A et Ouest-B au réseau de transport
Dossier R-4327-2025

Maîtres,

Dans sa décision procédurale¹ du 11 mars 2026, la Régie établissait le calendrier de traitement du dossier. Compte tenu de la décision à rendre sur la demande d'ordonnance relative aux réponses du Transporteur à certaines demandes de renseignements de l'AHQ-ARQ, la Régie reporte à une date ultérieure la remise des mémoires initialement prévue pour le 28 avril 2026 à 12h00.

Veuillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nb

¹ Décision [D-2026-030](#).